



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Première partie : le bilan de l'établissement

I. Présentation de l'établissement

Le contexte et la clientèle desservie

L'école Sainte-Marie est située dans un quartier résidentiel de Chambly et se partage la clientèle de la ville avec 4 autres écoles primaires. L'école a accueilli, pendant l'année scolaire 2018-2019, 685 élèves répartis en 28 groupes de la première à la sixième année. L'école compte aussi un point de service en formation adaptée (classe FA) pour un total de 29 groupes. Les services préscolaires sont assurés par l'école La Passerelle.

Tel que décrit plus en détails dans le projet éducatif 2019-2022, le milieu socio-économique de l'école est plutôt hétérogène. En effet, notre clientèle est composée à la fois de familles scolarisées et favorisées tout comme d'enfants provenant de milieux très défavorisés et dans le besoin. Cela fait en sorte que notre école se classe au rang décile 4 selon la définition du MEES. Notre clientèle est composée majoritairement de québécois francophones, mais depuis quelques années, nous recevons régulièrement de nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le personnel et les services professionnels

Le personnel de l'école est composé d'un directeur, d'une directrice adjointe, de 29 enseignants titulaires, de trois orthopédagogues représentant 15 jours de service par semaine et de neuf spécialistes : trois en éducation physique, trois en anglais et trois en musique. Les élèves ont pu compter également sur une équipe de professionnels dont une psychologue, une psychoéducatrice, une infirmière, deux éducateurs spécialisés et une hygiéniste dentaire. Les services de soutien ont été assurés par deux secrétaires ainsi que par les responsables de la conciergerie en sous-traitance, la compagnie FD Maintenance.

Le service de garde

Notre service de garde a accueilli environ 300 élèves réguliers ou sporadiques et 295 élèves dineurs cette année. Ces derniers ont été encadrés par 15 éducateurs, 12 surveillants d'élèves, une préposée aux élèves handicapés, deux techniciens en éducation spécialisée, une technicienne en service de garde, une agente de bureau et une personne à l'accueil.

Nous avons offert la possibilité à toutes les familles d'utiliser les services d'un traiteur alimentaire, soit l'entreprise *Les petits chefs*, et ce, pour la deuxième année consécutive.

Les activités du service de garde sont planifiées et organisées dans le but de développer le respect, l'autonomie, la créativité et la confiance personnelle. Plusieurs périodes de jeux sont consacrées aux activités physiques, aux jeux cognitifs, à la motricité fine et aux jeux de coopération. Des périodes pour faire les travaux scolaires sont aussi offertes aux enfants.

Lors des journées pédagogiques, en plus des journées thématiques proposées à l'école, les élèves inscrits ont participé aux sorties suivantes : verger de Rougemont, Récréofun, centre équestre de La Présentation, salon de quilles Darling et La Ronde. Il est important de mentionner que la majorité de nos élèves inscrits au service de garde ont participé à ces sorties.

Lors de la semaine des services de garde qui a eu lieu du 13 au 17 mai, les élèves ont eu accès à des activités spéciales en lien avec le thème « *La garde scolaire s'affiche* ». L'objectif était de créer une ambiance festive et

rassembleuse en invitant les parents à se joindre à plusieurs activités comme le photomaton, un déjeuner et un diner hot dogs.

En plus de cette semaine haute en couleurs, notons aussi la tenue de la première édition du marché de Noël où des œuvres d'élèves ont été mises en vente afin d'amasser des fonds au bénéfice d'une œuvre de charité local qui vient en aide directement à des citoyens de notre communauté.

La vie parascolaire, extrascolaire et étudiante

Nous avons débuté l'année sur le thème du cinéma et tous les membres du personnel incarnaient des personnages de films classiques pour accueillir les élèves. Comme activité de la rentrée, les élèves ont pu participer aux jeux des couleurs, une compétition amicale entre les élèves de tous les groupes de l'école.

Tout au long de l'année, les élèves ont eu l'opportunité de s'inscrire à des activités parascolaires, qui avait lieu sur l'heure du midi ou après les classes, telles que le basketball, le hockey cosom, la robotique au 3^e cycle ainsi que la chorale. C'est une belle façon pour ces élèves de représenter leur milieu scolaire et de connaître beaucoup de succès. En effet, encore cette année, nos équipes sportives et de robotique ont su se démarquer et les bannières récoltées en font foi.

Évidemment, les activités sportives sont très limitées par le manque d'espace disponible à l'école. En effet, les locaux sont surutilisés, surtout pour ce qui est du gymnase. Nous devons donc faire preuve de créativité en utilisant régulièrement la cour de l'école, le parc à l'avant et le terrain de baseball pour varier nos activités. Nous avons d'ailleurs ajusté le lignage cette année tout en déplaçant certains items sur la cour.

Plusieurs activités complémentaires ont permis d'enrichir le contenu des programmes : des ateliers de vulgarisation scientifique, des présentations musicales, des visites d'auteur ou d'animateurs, une classe verte pour les 6^e année, des activités de consolidation de groupe, etc. Ces activités viennent augmenter notre offre éducative et sont très appréciées des élèves.

Pour terminer, nous avons pu organiser quelques événements marquants durant l'année scolaire, certains devenus maintenant des traditions depuis plusieurs années : le déjeuner de la rentrée, le cinéma en plein-air, la semaine de la lecture, le mois de l'éducation physique, la fête de la famille, Sainte-Marie Expose, la course de l'amitié et, bien entendu, le spectacle annuel de talents où plusieurs membres du personnel et de nombreux élèves ont pu démontré l'étendue de leurs talents. Ces événements sont très importants pour les familles puisqu'ils contribuent à créer des liens entre l'école et la communauté ainsi qu'à développer un fort sentiment d'appartenance.

Programmes vécus à l'école

Cette année, des activités de prévention de la violence et de l'intimidation ont été proposées aux enfants. De plus, la psychoéducatrice et les techniciens en éducation spécialisée ont fait de nombreuses interventions et ateliers préventifs. Le fait de pouvoir compter sur deux techniciens à temps plein durant toute l'année a vraiment contribué à améliorer les interventions, surtout durant une année scolaire où nous devons poursuivre l'implantation du nouveau code de vie. D'ailleurs, il reste encore un travail d'arrimage et de cohérence à effectuer en ce sens.

Pour une troisième année consécutive, le local *Le temps d'une pause* a poursuivi ses activités grâce à l'implication des techniciens en éducation spécialisée. Ainsi, plusieurs élèves en surcharge et sensibles aux bruits ont pu profiter d'un moment plus calme sur l'heure du diner. Dans le même sens, des élèves ayant des routines spécifiques ont fréquenté ce local et apprécié l'ambiance qui y régnait. Selon nous, cette façon de faire permet de prévenir bon nombre de conflits et de différends entre certains élèves un peu plus fragiles ou en surcharge.

Plusieurs autres projets ont été mis en place et ont connu du succès cette année. Un projet intensif de lecture, étalé sur une semaine, a été initié par les orthopédagogues et par les enseignantes de première année, afin de venir en aide à quelques élèves éprouvant des difficultés en décodage. Plusieurs enseignantes ont aussi poursuivi le programme *Les 5 au quotidien* qui se veut une approche dynamique de l'apprentissage du français. Également, le service de garde a offert des périodes supervisées d'étude et de devoirs à plusieurs élèves.

Encadrement

Après avoir vécu l'implantation de ce nouveau code de vie pour une deuxième année, nous devons avouer qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Une philosophie d'intervention ne peut changer en peu de temps. C'est donc dans une optique de trois à cinq ans qu'il faut prévoir la modification complète de la façon d'intervenir face aux comportements que nous jugeons inadéquats pour un milieu scolaire. Ceci étant dit, il est clair que peu importe le code de vie en place, certains comportements ne seront jamais tolérés dans une école. C'est le cas notamment des bagarres, de la violence, de l'intimidation, etc.

Afin de former les futurs citoyens, l'encadrement est primordial et se fait au quotidien par le personnel tout en se poursuivant à la maison par les parents. L'appui de ces derniers en lien avec les interventions scolaires est essentiel afin que nous puissions toujours valoriser la prévention, mais aussi, des actions rapides et concertées. Notre objectif d'instaurer une solide collaboration avec les familles est de plus en plus ressenti dans le milieu.

Précisons que nous avons assisté à une conférence secteur donnée par Steve Bissonnette et portant sur la gestion des comportements problématiques. En ce sens, nous allons réinvestir plusieurs concepts intéressants entendus lors de cette allocution : comportements à tolérance zéro et identification claire de ces derniers, matrice des bons comportements attendus selon les lieux, etc.

Durant l'année scolaire, notre plan de lutte a aussi été revampé et reconduit pour l'an prochain, mais devra être présenté au conseil d'établissement durant la prochaine année scolaire. Notons que les cas réels d'intimidation sont plutôt rares à Sainte-Marie. Il s'agit la plupart du temps de gestes d'incivilité ou de manque de respect que l'on dénote.

Ressources allouées et décisions budgétaires

En 2018-2019, l'école Sainte-Marie a reçu un budget de 4 188 667 \$ incluant la masse salariale et les enveloppes ministérielles dédiées (informatique, ressources didactiques numériques, service aux diners, etc.). Globalement, l'année 2018-2019 s'est terminée en équilibre budgétaire.

Pour favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves, nous avons bonifié des ressources au plan d'effectifs de base. Nous avons ajouté un troisième éducateur spécialisé à raison de 20 heures par semaine dès le début de l'année. Également, nous avons augmenté le temps d'orthopédagogie afin d'avoir une troisième orthopédagogue à 100% ainsi qu'une quatrième personne dédiée aux élèves de 1^{re} année à raison de 50% de tâche. Après les vacances du temps des Fêtes, nous avons ajouté une quatrième éducatrice spécialisée afin de prêter main-forte aux trois autres sur le plancher.

Pour ce qui est des sommes cumulées dans le fonds à destination spéciale provenant des campagnes de financement d'années antérieures et de celle de cette année (course de l'amitié), elles ont été investies pour divers projets dans l'école dont des livres pour les classes, du matériel sportif et musical, la fête de la famille, la fête des finissants, le spectacle de talents, la sortie verte pour les 6^e année, etc. Notons que ces montants d'argent sont toujours gérés par le conseil d'établissement de l'école sur lequel siègent plusieurs parents et membres du personnel.

Pour nos élèves qui ont des besoins en lien avec la francisation, nous avons mobilisé une ressource additionnelle financée par les ressources éducatives de la commission scolaire. Une orthopédagogue s'est donc chargée d'offrir des cours de français en petits groupes à une dizaine d'élèves.

Avec les sommes fournies par le MEES pour l'informatique et les ressources didactiques numériques, nous avons fait l'acquisition de nombreux ordinateurs portables pour équiper les élèves ayant des plans d'intervention, de logiciels et licences d'utilisation et de quelques périphériques. Nous avons aussi dû procéder au remplacement de quelques machines désuètes.

II. La convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

L'année 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs. En voici quelques exemples :

Français

Enseignement explicite des stratégies de lecture.
Lecture quotidienne (multiplier les occasions pour les élèves d'être en contact avec la littérature).
Semaine de la lecture (lecture arrêtée, pairage grands/petits, hockey lecture, je lis partout, lire avec les parents).
Programme de lecture intensive en 1re (après les Fêtes) et 2e année (au début de l'année 2017).
Apprentissage de l'écriture cursive dès la première année.
Enseignement explicite des stratégies d'écriture.
Multiplier et varier les types de situation d'écriture.

Mathématiques

Soutien pédagogique (groupe de besoin) concentré en mathématique à chaque niveau.
Favoriser la modélisation et la manipulation.
Enseignement explicite des méthodes et techniques mathématiques.
Rétroaction fréquente sur la pratique en cours d'apprentissage.

Sentiment de sécurité

S'assurer d'une cohérence dans les interventions faites par le personnel et dans l'application du code de vie et du plan de lutte pour contrer l'intimidation.
Maintien des médiateurs et des animateurs sur la cour (Programme vers le Pacifique).
Revoir le système d'encadrement des élèves et le code de vie.
Optimisation de l'espace disponible autour de l'école (cabanon, aménagement de la cour, lignage, parc-école, séparation grands-petits).
Ateliers de prévention du corps policier municipal.

Mode de vie sain

Activités pédagogiques reliées aux quatre groupes alimentaires (capsules santé en éducation physique).
Chroniques sur la saine alimentation dans le communiqué aux parents sur une base mensuelle.
Sensibilisation à l'importance de bien s'alimenter par la fondation « J'ai faim tous les jours ».
Promouvoir les collations saines à l'école et au SDG.
Ateliers Myg, Gym et Primo et identification de la forme physique.
Mois de l'éducation physique (Grand Défi Pierre Lavoie).
Activité Cross-country avec les élèves de 5e année en mai et activité de course continue au début de chaque cours d'éducation physique.
Organisation d'activités physiques : ligue sportive Sainte-Marie, basketball parascolaire, activités physiques au SDG, kermesse, organisation d'activités par les élèves plus âgés.

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire. Cet exercice a permis d'établir un état de la situation en ce qui a trait à la réussite des élèves de l'école qui est présenté dans le document de référence du projet éducatif. Ce document sera disponible sur le site web de l'école d'ici le 1^{er} septembre. Il comprend une analyse rigoureuse des forces du milieu et de ses zones de vulnérabilité. En collaboration avec toute l'équipe école, les objectifs et cibles du projet éducatif ont été élaborés en fonction de ces vulnérabilités et visent à améliorer la réussite des élèves sur ces points plus précis.

Voici un court résumé des différents objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative et des résultats obtenus par l'application des moyens énumérés ci-dessus. Notez que seuls les objectifs en lien avec le futur projet éducatif ont été ressortis (lecture, mathématiques, sentiment de sécurité), et ce, afin d'alléger le présent document.

BUT 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

OBJECTIF : Augmenter le résultat disciplinaire moyen en mathématique à la fin de chaque cycle.

CIBLE FINALE : Augmentation de 1,5% à tous les cycles

RÉSULTATS :

	Juin 2018	Juin 2019	Variation
1er cycle :	81 %	85 %	+ 4 %
2e cycle :	80 %	76 %	- 4 %
3e cycle :	78 %	78 %	0 %

BUT 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

OBJECTIF : Augmenter ou maintenir, selon les cycles, les taux de réussite de la compétence lire à la fin de chaque cycle.

CIBLE FINALE : Maintien du taux de réussite au 1^{er} cycle, augmentation de 1 % au 2^e cycle et augmentation de 2 % au 3^e cycle.

RÉSULTATS :

	Juin 2018	Juin 2019	Variation
1er cycle :	95 %	99 %	+ 4 %
2e cycle :	92 %	87 %	- 5 %
3e cycle :	88 %	87 %	- 1 %

BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

OBJECTIF : Obtenir un pourcentage d'au moins 92% d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.

CIBLE FINALE : Au moins 92% des élèves auront répondu se sentir en sécurité dans l'école dans un sondage.

RÉSULTATS :

	Juin 2018	Juin 2019
1 ^{er} cycle :	X	Résultats non disponibles
2 ^e cycle :	X	Résultats non disponibles
3 ^e cycle :	78,2%	Résultats non disponibles

IV. Conclusion

Malgré les défis qui caractérisent notre milieu, l'école Sainte-Marie peut compter sur une équipe solide et impliquée qui n'hésite pas à se retrousser les manches pour améliorer la situation. Le personnel est dévoué et en constante remise en question sur ses pratiques afin d'atteindre le but de tout intervenant scolaire, soit la réussite de tous nos élèves.

Le conseil d'établissement (CÉ) est proactif, l'ambiance y est conviviale et axée sur la recherche de solutions pour le plus grand nombre. Le CÉ a administré et réinvesti les sommes du fonds à destination spéciale et continuera de la faire au cours des années à venir en collaboration avec la direction. Il a aussi pris des décisions sur des sujets touchant directement les élèves (voir rapport annuel de la présidente du conseil d'établissement 2018-2019).

Au cours de la prochaine année, le nouveau projet éducatif sera en application et se matérialisera par de nombreuses actions visant à atténuer les vulnérabilités de notre milieu. Ce sera l'occasion de mettre l'accent sur la cohérence de nos actions et interventions quant au code de vie ainsi que sur le travail collaboratif afin d'optimiser nos pratiques pédagogiques et améliorer les résultats de nos élèves. Plus que jamais, le partage de l'expertise à l'intérieur même de l'école sera primordial afin que toutes et tous puissent profiter des compétences de chacun. C'est ainsi que nous pourrions diminuer les fragilités académiques de nos élèves par l'utilisation de pratiques gagnantes et l'optimisation de nos ressources.

Sur une note un peu plus personnelle, après trois ans à la tête de cette merveilleuse école, je quitte mes fonctions pour de nouveaux défis. Ce fut un réel privilège d'être avec vous pour ces trois dernières années et c'est avec un pincement au cœur, mais aussi avec une grande confiance en l'équipe-école que je laisse ma place à une nouvelle direction qui assurément saura mener le grand et majestueux bateau qu'est l'école Sainte-Marie vers la réussite et le bien-être de tous et chacun. Depuis le jour de mon arrivée à la direction de l'école, mes objectifs ont toujours été clairs et exprimés sous forme de paroles et de décisions : ramener l'école au centre de sa communauté, améliorer l'accueil et les relations école/familles, augmenter le sentiment de sécurité chez nos élèves, créer un milieu rassembleur où les élèves, le personnel et les parents se sentiraient bien comme au sein d'une grande famille et enfin, créer des événements communautaires forts afin d'augmenter le sentiment d'appartenance parce qu'après tout, Sainte-Marie, c'est nous... partout !

En mon nom personnel, mais également en celui de mon adjointe, Madame Katy Parent, qui quitte elle aussi ses fonctions, nous vous souhaitons une bonne suite de parcours et bon succès dans tous vos projets futurs !



Vincent Barouh
Directeur



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Conseil d'établissement 2018-2019

École Sainte-Marie



Présenté par

Angélique Aumont, parent et présidente CÉ

Introduction

Le conseil de l'établissement (CÉ) de l'école Sainte-Marie est constitué de 12 membres dont 6 parents élus représentant les parents de l'école, la direction et le personnel enseignant et non enseignant. De plus, des substituts sont maintenant nommés afin de combler les absences et de maintenir le bon fonctionnement du CÉ.

Le conseil d'établissement 2018-2019 est constitué de :

- *Mme. Angélique Aumont, parent et présidente*
- *Mme. Véronique Dumont, parent et vice-présidente*
- *Mme. Marie-Soleil Trottier-Santerre parent et trésorière*
- *Mme. Mylène Cadieux, parent*
- *M. Frédéric Nadeau, parent*
- *Mme. Josianne Poutré parent*
- *Mme. Nathalie Thérout, enseignante*
- *Mme. Andrée-Anne Bouchard, enseignante*
- *Mme. Émilie Chevrier, enseignante*
- *Mme. Danie Marin, enseignante*
- *Mme., Caroline Morin service de garde*
- *Mme., Valérie Gongras, personnel de soutien*

- *Mme. Justine Langlois, parent substitut*
- *M. Marc-Francis Perreault, parent substitut*
- *Mme. Sophie Provencher, parent substitut*

Le conseil d'établissement dispose comme mission d'analyser chaque proposition adressée par la direction ou demandée par nos membres pour apporter une réponse favorable à notre milieu scolaire.

L'adoption de dossiers et de budget font aussi partie de notre mandat.

Conformément à la loi sur l'institution publique (LIP) durant l'année 2018-2019, nous les membres du CÉ, sommes rencontrés à 7 reprises en séances régulières. C'est avec joie que je vous transmets les faits saillants de nos rencontres du conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie.

Faits saillants

Voici la liste des dossiers, projets et activités sur lesquels nous avons été consultés ou appelés à voter :

- ✓ Le budget du CÉ et de l'école
- ✓ Le projet éducatif 2019-2022
- ✓ Nomination d'une trésorière Marie-Soleil Trottier-Santerre pour le suivi des dépenses et revenus du CÉ
- ✓ Les règles de la régie interne
- ✓ Les critères de sélection au poste de direction de l'école
- ✓ L'horaire maître de l'école
- ✓ La grille-matière 2019-2020
- ✓ La liste des fournitures scolaires et des cahiers d'exercices 2019-2020
- ✓ Les modalités d'organisation du service de garde
- ✓ Les modalités d'application des frais divers chargés aux parents 2019-2020
- ✓ Les activités scolaires ex : fête de famille
- ✓ Les activités éducatives complémentaires et particulières pour l'année en cours ex : aller manger une crème glacée, sorties au parc
- ✓ Approbation des activités des journées pédagogiques pour le service de garde 2019-2020
- ✓ Re conduite du photographe « YNA IMAGE » pour photo scolaire 2019-2020
- ✓ Re conduire l'entrepreneur « LES PETITS CHEFS » comme traiteur 2019-2020
- ✓ Fête des finissants
- ✓ Confirmation de la sortie classe verte des 6^e année
- ✓ Approbation de plusieurs investissements dans l'école ex : matériels éducatifs et livres
- ✓ Course de l'amitié pour juin 2019
- ✓ Approbation de la reddition de compte des mesures ministérielles

Conclusion

L'année 2018-2019, fut une année bien remplie. Nous avons mis les enfants au premier rang de nos discussions et décisions. C'est dans ce sens que nous avons fait progresser des dossiers importants pour les prochaines années scolaires.

Je tiens à remercier tous les membres qui ont formé le conseil d'établissement de cette année pour leur participation active et positive.

Au plaisir,
Angélique Aumont, parent et présidente du CÉ